

Permanence téléphonique «Vieillesse sans violence»

Une solution nationale contre la maltraitance des séniors

Des associations s'organisent pour mettre fin au tabou qu'est la maltraitance des personnes âgées. Il est désormais possible de composer un numéro national pour bénéficier rapidement d'assistance et de conseils, que l'on soit victime ou témoin de violence. Simple et pratique, cette plateforme vise à combler un vide.

Texte: Alexandra Breaud

Vingt pourcents des personnes âgées de 60 ans et plus seraient victimes de maltraitance en Europe, selon l'Organisation mondiale de la santé. Alors que légalement, la maltraitance envers les enfants doit obligatoirement être signalée par ceux qui en sont témoins, il n'en va pas de même lorsque la victime est un séniors. Et il n'est pas rare que les personnes concernées – témoins comme

“

La maltraitance est la plus souvent le fait d'un membre de l'entourage proche.

”

victimes – ne sachent pas vers qui se tourner. Pour obtenir rapidement soutien et conseils de spécialistes, il est possible depuis quelques mois de composer le 0848 00 13 13, soit le numéro d'une permanence téléphonique nationale.

Les particularités cantonales surmontées

Trois associations spécialisées dans la prévention des mauvais traitements à l'encontre des personnes âgées (lire encadré) unissent leurs compétences dans le cadre de la permanence «Vieillesse sans violence». L'objectif est de mettre

en relation les séniors concernés, leurs proches ou des tiers (les soignants, par exemple) avec des spécialistes de l'une des trois organisations, en fonction de la région linguistique d'où ils appellent. Le numéro de téléphone est unique pour toute la Suisse, l'appel est dévié en fonction de la région géographique et de la langue de l'interlocuteur. Le premier contact se fait avec un coordinateur, qui se charge ensuite de transmettre le cas à un spécialiste connaissant la région de la personne concernée et le réseau sur place.

Celles et ceux qui sollicitent «Vieillesse sans violence» sont pour la plupart témoins de cas de maltraitance. Il s'agit aussi bien de membres de l'entourage du séniors que de professionnels de la santé. Ce sont aussi des soignants ayant assisté à des comportements qui les ont mis mal à l'aise ou qui soupçonnent, lorsqu'ils prodiguent un soin à domicile, que la situation d'un patient n'est pas normale. Par exemple, lorsqu'ils trouvent ce dernier dénutri ou déprimé.

Une violence à plusieurs visages

La violence et la maltraitance sont une atteinte à l'intégrité d'autrui, de manière intentionnelle ou non. Les cas de violence envers des résidents d'établissements médico-sociaux (EMS) sont les plus médiatisés. Généralement, ils sont liés à des problèmes institutionnels (forte rotation du personnel, manque d'encadrement et de formation, soignants trop peu nombreux et subissant

La maltraitance des séniors est d'autant plus insidieuse dans une société qui place la jeunesse sur un piédestal.

Une synergie qui répond à un besoin

Les organismes responsables de la plateforme «Vieillesse sans violence» représentent les différentes régions linguistiques suisses: alter ego est actif en Suisse romande, Unabhängige Beschwerdestelle für das Alter (UBA) en Suisse alémanique, tandis que Pro Senectute Ticino et Moesano couvre le Tessin et une partie des Grisons. La mutualisation des compétences et ressources de ces associations doit permettre de prévenir la violence contre les personnes âgées. Ces structures comptabilisent quelque 200 cas de maltraitance chaque année. Leurs bénévoles sont des infirmières et infirmiers, des médecins, des juristes, ou encore des personnes actives dans le domaine de la médiation ou des assurances.

www.vieillesesansviolence.ch
Permanence téléphonique: 0848 00 13 13

des rythmes de travail effrénés, etc.). Cette surmédiation tend à faire oublier que la maltraitance survient en majorité au domicile des seniors. Le plus souvent, elle est causée par un proche – conjoint, enfant adulte, ami ou voisin. Si la maltraitance peut évidemment se traduire par des violences physiques, elle est en général avant tout psychologique. Elle se manifeste par une infantilisation, des humiliations ou des menaces. Ces dernières peuvent parfois sembler anodines, tel le fait de menacer de priver une personne de dessert. La maltraitance peut en outre partir d'une intention louable. Par exemple, quand un soignant insiste pour mobiliser quelqu'un qui ne le veut pas ou impose un ré-

gime à un patient en pensant agir pour son bien, mais qu'il va à l'encontre des capacités et de la volonté du patient concerné.



Le vieillissement de la population et le contexte socio-économique impliquent un risque accru de maltraitance.



Dans bien des cas, la maltraitance résulte d'une relation asymétrique, elle prend la forme d'abus de confiance ou de pouvoir. Elle peut par ailleurs être d'ordre financier, lorsque des personnes considèrent leur proche âgé comme une charge ou lors de tentatives de captation d'héritage. Quant à la maltraitance sexuelle, elle inclut l'exposition à la pornographie, en plus des viols et agressions sexuelles.

Les facteurs de risques

«Le vieillissement de la population et le contexte socio-économique impliquent un risque accru de maltraitance envers les personnes âgées», estime Jörg Rickenmann, de l'association alter ego Suisse romande. Les normes sociétales et culturelles survalorisent la jeunesse et banalisent la discrimination des seniors, tout en participant à un climat dans lequel il est difficile d'envisager sereinement de vieillir.

Les personnes en proie à des troubles cognitifs ou à la démence courent également plus de risques d'être maltraitées. L'isolement social constitue également un facteur de risque, y compris pour les proches aidants, plus susceptibles de faire preuve de maltraitance s'ils se sentent dépassés ou épuisés. Le manque de connaissances des professionnels socio-sanitaires quant à la maltraitance des personnes âgées et aux ressources existantes pour y faire face représente un obstacle supplémentaire.

Sensibilisation des soignants

Les soignants ont un rôle fondamental pour prévenir les cas de maltraitance et avertir les autorités le cas échéant. Encore faut-il savoir repérer les situations à risques et connaître les réseaux existants ou l'attitude à adopter. A cette fin, alter ego propose des cours de sensibilisation et d'approfondissement aux collaborateurs d'institutions de soins. Dispensées par des infirmières, ces formations permettent d'identifier les situations à risques et toutes les formes de maltraitance des seniors. Ces cours informent également sur les moyens de prévention, les ressources disponibles ou encore la conduite à adopter en cas de maltraitements observés. alter ego a déjà formé plus de 14 000 professionnels de la santé. L'association peut en outre être sollicitée pour du coaching au sein des institutions afin d'améliorer la qualité des prestations, développer les compétences des collaborateurs et analyser les situations ou pratiques professionnelles.